



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/384

Rapport des mandataires - Société d'Economie Mixte Lyon Parc Auto (LPA) – Exercice 2019

Direction Générale des Services

Direction Contrôle de Gestion

**Rapporteur :** Mme HENOCQUE Audrey

**SEANCE DU 17 DÉCEMBRE 2020**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 21 DECEMBRE 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 10 DECEMBRE 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 28 DECEMBRE 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE : 31 DECEMBRE 2020

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme HENOCQUE Audrey

**PRESENTS** : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, M. BLANCHARD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme LEGER (pouvoir à Mme RUNEL), Mme BLANC (pouvoir à M. DUVERNOIS), Mme GEORGEL (pouvoir à Mme FRERY)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2020/384 - RAPPORT DES MANDATAIRES - SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE LYON PARC AUTO (LPA) – EXERCICE 2019 (DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES - DIRECTION CONTRÔLE DE GESTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 2 décembre 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La société d'économie mixte Lyon Parc Auto (SEM LPA) a pour objet l'étude, la construction et la gestion de toutes les formes de stationnement.

L'article L 1524-5 alinéa 14° du code général des collectivités territoriales dispose que les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis, au moins une fois par an, par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance des sociétés d'économie mixte (SEM), ainsi que des sociétés publiques locales (SPL).

La Ville de Lyon est actionnaire de la SEM Lyon Parc Auto. Pour l'exercice 2019 elle était représentée au sein de son conseil d'administration par MM. Jean-Jacques David, Louis Pelaez et Jean-Yves Sécheresse.

**I - Bilan financier 2019 :**

Les résultats de la société sont présentés dans un contexte rétrospectif, portant sur trois exercices.

	2017 En M €	2018 En M €	2019 En M €	Tendance 2019-2018
capital social	8	8	8	→
participation publique	61,84 %			→
<i>dont Ville de Lyon</i>	21,63 %			→
<i>dont Métropole de Lyon</i>	37,82 %			→
produits société	56,3	67,2	60,9	↘
<i>dont chiffre d'affaires</i>	54,6	56,4	58	↗
charges société	51,6	60,5	55,5	↘
<i>dont impôt sur les sociétés (IS)</i>	2	3,1	2,3	↘
résultat net	4,7	6,7	5,3	↘
capacité d'autofinancement	14	14,6	13,1	↘

capitaux propres	48,3	54,5	59,2	↗
------------------	------	------	------	---

Les fonds propres (y compris droits du concédant) de la société s'élèvent à 204 M € La société a contracté 63 M € de dettes à long terme avec un taux d'intérêt moyen de 1,5 % à fin 2019.

Le résultat d'exploitation de 9,6 M € est absorbé par :

- la charge financière (0,9 M €) ;
- un résultat exceptionnel (0,3 M €) ;
- l'intéressement / participation (0,8 M €) ;
- l'impôt sur les sociétés (2,3 M €).

Le résultat net de l'exercice 2019 s'est ainsi soldé par un excédent de 5,3 M €

Les principales évolutions à retenir concernant cet exercice sont les suivantes :

- une hausse du chiffre d'affaires global (+1,6 M € soit +2,9 % par rapport à 2018) qui trouve son origine dans l'augmentation de + 7 % du ticket moyen sur l'ensemble des parcs (révision des tarifs en août 2018 et en août 2019), ainsi que dans l'impact de nouveaux contrats (1er exercice plein du contrat Parc Marché Gare Confluence et démarrage de l'exploitation du contrat avec Unibail) ;
- une baisse concomitante des fréquentations horaires des parcs de - 6 % (-320 000 passages sur un total de 4,8 millions de passages en 2019) : cette baisse de fréquentation est due à des éléments ponctuels tels que les mouvements sociaux de l'année 2019, les travaux réalisés sur certains parcs dont le parc des Halles et le parc Antonin Poncet en cours de réhabilitation, les crues de la Saône affectant le fonctionnement des parcs Saint Jean et Saint Antoine ;
- Une part des abonnés dans le chiffre d'affaires global qui n'est toutefois pas affectée par cette baisse et reste stable (24% du CA).

À noter également que les activités d'Autopartage (Citiz et Yea !) et LPA&Co (offre privée mutualisée) connaissent un développement de chiffre d'affaires très favorable : 1,6 M € pour l'autopartage (3 % du CA HT) et 0,4 M € pour LPA&Co (à 0,8 % du CA HT, lancement en 2018).

Les redevances versées s'élèvent pour l'année 2019 à 10 M € (soit une progression de 13,4 % par rapport à 2018) dont 6,3 M € de redevances versées à la Métropole, tous les parcs n'étant pas métropolitains ((St Exupéry P1, Unibail, Marché Gare, ...)).

Les charges de personnel s'élèvent à 12,7 M € (+ 3 % par rapport à 2018 expliqué en grande partie par les embauches 2018 en année pleine). Au 31 décembre 2019, LPA comptait 205 salariés.

## II - Faits marquants 2019

L'exercice 2019 a connu les faits marquants suivants :

- Sur le centre commercial de la Part Dieu (Parcs Cuirassiers et Oxygène), la signature avec Unibail d'un contrat de prestation de service à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 pour une durée de 2 ans ;

- Le parc des Tables Claudiennes dont le contrat a été renouvelé sous forme de contrat de prestation de services avec effet au 1 janvier 2019 pour une durée de 4 ans ;
- Le renouvellement du contrat d'exploitation et de gestion du parc de stationnement du Musée des Confluences pour une durée de 2 ans à compter de février 2019 ;
- Le renouvellement du contrat de prestations de services avec la Ville de Lyon et relatif au stationnement sur voirie (41 678 places de stationnement) à compter de juin 2019 et reconductible sur trois fois un an.

S'agissant des projets en cours, les éléments suivants doivent être signalés :

- La poursuite de la construction du nouveau parc Saint Antoine dont la date de livraison a été décalée au 4<sup>e</sup> trimestre 2020 ;
- L'acquisition de son actuel siège social situé 2, place des Cordeliers pour une valeur de 8,5 M € auprès de la Métropole de Lyon ;
- La signature de la vente en l'état futur d'achèvement du parc Béraudier le 1<sup>er</sup> avril 2019 avec réitération en février 2020 ;
- La Compagnie nationale du Rhône (CNR) a lancé en juin 2018 un "appel à manifestation d'intérêt" avec pour objet de mettre à disposition du futur lauréat un terrain de 48 000 m<sup>2</sup> - concédés par l'État - situé dans l'emprise du Port Édouard Herriot (Lyon 7<sup>e</sup>) en vue d'y implanter un hôtel logistique urbain accueillant des activités de transport et logistique, des activités tertiaires et des activités "autres" (activités innovantes, activités sportives, etc.). LPA, dans le cadre d'un groupement constitué avec la Caisse des Dépôts et Consignations, PostImmo et la SERLimmo a été déclarée adjudicataire et a donc pris des participations dans le cadre de la future société porteuse du projet.

### **III - Perspectives et développement de la structure sur 2020**

La société Lyon Parc Auto se porte systématiquement candidate aux procédures d'appel d'offre lancées dans le cadre des mises en concurrence (contrats de délégation de parcs de stationnement nouveaux ou arrivant à échéance).

LPA a ainsi répondu en février 2020 à un appel d'offre pour la gestion du stationnement du Centre Hospitalier de Lyon sud, ainsi que la construction d'un parc de 550 places.

L'opération de rachat du siège social de LPA situé au 2, place des Cordeliers à Lyon 2<sup>e</sup> initiée en 2018, avec pour objectif de permettre à LPA de consolider son actif, s'est concrétisé en 2020.

La société ad hoc devant gérer l'hôtel de logistique urbain (appel à projet de la CNR) a été constituée en janvier 2020.

Le budget 2020 a été construit avec une activité en reprise par rapport aux résultats 2019 s'agissant notamment des fréquentations horaires qui avaient été affectées par les mouvements sociaux nationaux et par des événements techniques et climatiques (crues et travaux).

Toutefois, à date, la crise sanitaire liée à la Covid-19 a remis en question l'ensemble des hypothèses ayant servi à l'établissement du budget 2020. L'impact effectif de la crise

sanitaire sur le budget et sur la réalisation effective des actions programmées pour 2020 devra donc être suivi avec précision mais ne pourra complètement être mesurée qu'à la clôture de l'exercice.

Vu ledit dossier ;

Vu l'article L 1524-5 - alinéa 14 du code général des collectivités territoriales ;

Où l'avis de la commission Finances - Commande publique - Administration générale - Promotion des services publics - Ressources humaines ;

### **DELIBERE**

Le Conseil municipal prend acte du rapport des mandataires établi sur l'activité de la société d'économie mixte Lyon Parc Auto (LPA) au titre de l'exercice 2019.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Grégory DOUCET